

DELIBERATION N° 207-26

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le sept juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 29 juin 2026 conformément aux articles L2121-10 et L2121-12 du CGCT applicables en la matière.

Présents :

ABERT Richard	ROSSI Angélique	SENAC Louis	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	GONNORD Franck	SAURAT Coraline	ANDRIEUX Georges
CROS Marlène	BARI Nadine	JACOB Hervé	PAULIN Jean-Paul
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	MILLOUX Rosalbe	GAILLARD Hervé
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	LOIRE Marie Noële	NEY Jean-Noël
BERTINI Luc	BUGNI Mathis	TROUSSIER Joëlle	CHALLON Valérie
GARCIA Frédéric	DECHAUX Marie-Claire	CURT Jean-Pierre	VAN DUIJN Renaud
FELIX Gérard	LAURENS Patrick	MOUSSIER Aurélien	MAUGIRON Frédéric
BERTRAND Renaud	NEGRO Julie	RAVANAT Jean-Luc	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	PICAVEZ Sylvie	CALVAT Pierre	BARTHELEMI Maryse
GERBI Franck	FROMENT Thierry	CHARLES Christian	FOGLIA Maxence
ROBERT Philippe	MIMRAM Benjamin	MICHEL Carine	GUIGNIER Jean-Marc
BATTISTEL Marie-Noëlle	TAVERNA Philippe	VIALANEIX Nicolas	

Absents excusés représentés : ANGULO Alexandre (pouvoir à BARTHELEMI Maryse), MEUNIER Carine (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle), LAMOUR Jérôme (pouvoir à ROSSI Angélique), BONNIER Eric (pouvoir à BARI Nadine), TRAPANI Mary (pouvoir à FAYARD Adeline), GIRARDOT Frédéric (pouvoir à LAURENS Patrick), DAPPEL Christophe (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), GRIET Bernard (pouvoir à SAURAT Coraline), LARCHER Cécile (pouvoir à BERTINI Luc).

Nombre de délégués en exercice : 62
Nombre de délégués présents : 51
Nombre de pouvoirs : 09
Nombre de délégués votants : 60

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

OBJET : ENVELOPPE DE SUBVENTIONS « ANIM'ENFANCE »

Il est proposé d'attribuer les subventions aux ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) dans le cadre de l'enveloppe « Anim-Enfance ». Pour rappel, l'enveloppe dédiée pour 2026 s'élève à 3 000 €.

Chasse aux œufs et découverte de la ferme porté par PTVL

Proposition = 200 €

Ces projets ont été organisés les 10 et 16 avril derniers par quatre structures ALSH : MPT, Foyer pour Tous, ALSH de La Mure et PTVL (structure porteuse). 66 enfants de 6 à 11 ans ont participé.

Objectifs :

- Coopération, mixité entre structures et mise en place d'une activité collective

- Encourager les stagiaires BAFA dans la mise en place de leurs cas pratiques

Camp théâtre jeunesse porté par le Foyer pour Tous

Proposition = 1 500 €

Un séjour à destination des 7-11 ans est organisé à La Motte St Martin du 21 au 24 juillet, porté par le Foyer Pour Tous, en partenariat avec la MPT, et les ALSH de La Mure et La Motte St Martin. Sont prévus : des ateliers théâtre, des activités de construction de décors ou de costumes, et une sortie piscine.

Objectifs :

- Valoriser l'expression corporel et l'éloquence verbale auprès d'un public
- Accompagner les enfants à l'autonomisation et à la participation à la vie quotidienne du camp : cuisine, jeux...
- Favoriser les liens inter structures et inter-communal
- Le séjour se conclura par une représentation ouverte au public

La commission Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité a rendu un avis favorable lors de sa réunion du 30 juin 2026.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **ATTRIBUE** les subventions telles-que présentées ci-dessus dans le cadre de l'enveloppe « Anim'enfance » ;
- ➔ **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal ;
- ➔ **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tous les documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 7 juillet 2026

**La Présidente,
Coraline SAURAT**

**Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre CURT**

